



Comité Social d'Administration du 11 janvier 2023

Suppressions d'emplois.

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués au sein de ce CSAL pour « échanger » sur les suppressions d'emplois prévues en 2023 dans notre département. Le nom de l'instance change, la politique de Bercy reste...

Échanger est un bien grand mot pour un CSA qui s'apparente plus à une chambre d'enregistrement qu'à un lieu de débat où les organisations syndicales pourraient remplir leur rôle de représentants des personnels plutôt que de servir de caution morale à la destruction de la DGFIP.

L'annonce des - 850 emplois pour 2023 présentée comme « une bonne nouvelle » par le Ministre et vous-même cache une toute autre réalité.

Ces 850 suppressions d'emplois nettes masquent pour les services locaux une perte nette de moins 1 359 emplois orientée majoritairement vers les catégories B et C.

Les redéploiements sont au nombre de 894. Cet artefact permet aux Directions de revendiquer un solde positif lors des CSA emplois locaux. Bénéfice pour les uns et perte pour les autres.

Pour l'intersyndicale, ce stratagème est malhonnête. Le pas est franchi. Ce stratagème avait d'ailleurs déjà été utilisé en 2015 lors de la création du CSBO, par exemple.

Cette politique est donc un auto-financement et non un redéploiement.

Les services démétropolisés devaient initialement être des services de Bercy prévus pour s'installer dans les territoires.

En réalité elle a dissimulé et amplifié encore plus le NRP en démantelant des services locaux.

De plus, contrairement à ce qui avait été annoncé, ces services constituent un jeu de dupes pour les usagers et les collectivités locales. Le service public de proximité tant attendu par nos concitoyens et concitoyennes ne sera pas au rendez-vous.

Ces nouvelles suppressions d'emplois viennent s'ajouter au près de 50 000 qui ont touché la DGFIP depuis 2002.

Ce CSA a pour seul but de ventiler les suppressions d'emplois dans les services de la DRFIP 76 ces suppressions n'ont que des conséquences négatives.

Les effets que ces suppressions d'emplois engendrent :

. Pour les collègues : toujours plus de stress dû à la charge de travail

• Pour les usagers : un accueil toujours plus "virtuel" avec fermeture des services de proximité, "tout internet" et plates-formes de contact....

• Pour les collectivités locales : la perte d'interlocuteurs de proximité (avec les fermetures de trésoreries) remplacés par des services industrialisés de gestion.

• Pour la sphère fiscale, qui assure le consentement à l'impôt face aux enjeux budgétaires, des services de plus en plus pilotés par le numérique et l'intelligence artificielle, bien loin des problématiques et réalités de terrain, notamment par le contrôle fiscal.

Ce ne sont pas les formations au management « nouveau » qui améliore la situation. Au vu des premiers résultats, il semble même que ce soit le contraire.

Retour vers le Futur ou comment tirer les enseignements de France Télécom.

Dans le PLF 2023, 2000 emplois ETP sont supprimés au titre des gains de productivité.

Nous rappelons que nous exerçons une mission de service public qui a pour but la satisfaction de l'Intérêt général.

Comment parler de gains de productivité alors que nous réalisons une mission de service public. Le service public n'est pas là pour faire gagner de l'argent sur le dos des agents et des usagers mais bien pour rendre un service public de qualité.

Il est inacceptable de considérer que la Direction Générale arrive à des gains de productivité alors qu'une augmentation des charges est réelle.

Au-delà de la conscience professionnelle et de l'implication quotidienne des agents de la DGFIP, avec ces suppressions d'emplois constantes (pour rappel la moitié des suppressions d'emplois de fonctionnaires d'État sont ciblées depuis des années dans notre administration), il est impossible de faire toujours plus avec toujours moins d'effectif.

Au niveau local : Lors d'un CTL, vous aviez insisté sur un impact très faible de suppressions d'emploi. Dans les documents de travail de ce CSA, vous indiquez un solde positif de 6 emplois.

Bonne nouvelle ou enfumage ?

Pour l'Intersyndicale, c'est de l'enfumage. Ce sont bien 24 emplois que vous supprimez des services.

Et pendant ce temps les fermetures de services se poursuivent.

L'Intersyndicale vous alerte depuis de nombreuses années sur les conséquences néfastes des réformes qui s'empilent avec dans le même temps des suppressions d'emplois injustifiées au vu des charges de travail.

Force est de constater que nous n'avons jamais été entendus sur ces sujets comme sur bien d'autres d'ailleurs.

C'est pourquoi les élus de l'Intersyndicale se refusent à participer plus longtemps à un CSA de légitimation des suppressions d'emplois. Nous quitterons donc la réunion à l'issue de la lecture de cette liminaire que vous voudrez bien annexer au procès verbal.

**En conséquence de ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons que voter
« CONTRE »**